

# REUNION DU 30 novembre 2010

Le trente novembre deux mille dix à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jacques DANIEL, Maire.

Date de la convocation : 25/11/2010

Nombre de conseillers en exercice : 14; Présents:11 ;Votants :11

Conseillers présents : Mmes et Mrs Gérard BAUDRY, Yves RUELLAN, Christine THUAL, Bernadette AUGEREAU, Brigitte NICOLAS, René CORVAISIER, , Roselyne CAUGANT , François DUVAL, Daniel BOUILLIS, Marielle VIRLOUP -

Conseiller(s) absent(s) - Virginie CHENEL, Fabien LETANOUX, Eric THEBAULT --

Secrétaire : Mme B. Augereau -

Ordre du jour: -- Réhabilitation du moulin : adoption marchés de travaux et demandes de subventions ;

- Effacement des réseaux rue du cheminot : - demande de subventions et d'étude détaillée ;

- Syndicat Intercommunal des bassins côtiers de la région de Dol : Election du délégué titulaire ;

- Budget: clôture du budget du lotissement Bourgaud Gautier ;

- Communauté d'agglomération : Mise à disposition abribus –gestion et transfert comptable ;

- Rapport d'activités 2009 de la communauté d'agglomération ;

- Divers ...

**COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION :** Les conseillers municipaux approuvent le procès-verbal de la réunion du 17/11/2010 et signent le registre des délibérations.

## **REHABILITATION DU MOULIN DE LA CROIX -CREATION D'UNE ŒUVRE ARTISTIQUE - DEMANDES DE SUBVENTIONS :**

Le conseil municipal a adopté le projet au stade de l'A.P.D le 1er juin 2010 . Un premier avis d'appel public à la concurrence a été publié le 27/07/2010 puis un second le 22/09/2010. Le permis de construire a été délivré le 04 novembre 2010 . La commission d'appel d'offres s'est réunie en dernier lieu le 15/11/2010 . L'état prévisionnel des dépenses s'élève à 326 965.00€ HT .

Le maire rappelle le plan de financement prévisionnel :

<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION</b>			25 000,00
<b>CONSEIL GENERAL</b>			
1/Contrat de territoire 2006-2009			132 770,00
<b>LE PAYS</b>			
(contrat de plan Région 2006-2012)			50 000,00
<b>FONDATION</b>	<b>DE France</b>		5 000,00
<b>COMMUNE</b>	<b>AUTOFINANCEMENT</b>		70 000,00
	<b>EMPRUNT</b>		44 195,00

<b>TOTAL H.T :</b>	<b>326 965.00</b>
--------------------	-------------------

Après délibération, le conseil municipal :

- Autorise le projet & approuve le plan de financement prévisionnel ;
- sollicite la participation financière de la communauté d'agglomération ;
- sollicite l'octroi de la subvention de la Région de Bretagne au titre du contrat de Pays ;
- sollicite l'attribution de la subvention du Département d'Ille et vilaine au titre du contrat de territoire ;
- sollicite la participation financière de la Fondation de France ;
- donne pouvoirs au maire pour la signature des actes et pièces nécessaires.

## **REHABILITATION DU MOULIN DE LA CROIX -CREATION D'UNE ŒUVRE ARTISTIQUE - ADOPTION DES MARCHES :**

En réunion du 01/06/2010 le conseil municipal a adopté l'Avant Projet Définitif et lancé la consultation des entreprises sous la forme de la procédure adaptée. En réunion du

30/09/2010 la commission d'appel d'offres a attribué le lot 6 (peintures-sol coulé) à l'entreprise Bretagne Résine , les autres lots étant déclarés infructueux. Après une seconde consultation, la commission d'appel d'offres en réunion du 16/11/2010 a attribué les lots n°s 1 & 2 ( démolition-maçonnerie/Ravalement) à l'entreprise Chauvin, le lot n° 4 (menuiseries ext.) à l'entreprise Papail , le lot n°5 (Métallerie-serrurerie) à l'entreprise Métafer et le lot n°7 (électricité) à l'entreprise Guérin. Le 25/11/2010 la CAO a attribué le lot n°3 (charpente –bois et métal)à l'entreprise Groupement SCBM .

Après délibération, le conseil municipal,

- approuve les choix de la commission d'appel d'offres et retient les devis suivants :
  - lot n°1 : 50 765.40€ht -entreprise Chauvin de Pontorson ;
  - lot n°2 : 25 805.18€ht -entreprise Chauvin de Pontorson ;
  - lot n°3 : 58 713.85€ht – entreprise Groupement SCBM de Louvigné ;
  - lot n°4 : 3 259.20€ht –entreprise Papail du Mt Dol ;
  - lot n°5 : 64 854.90€ht – entreprise Métafer de Plaintel ;
  - lot n°6 : 6 500.00€ht – entreprise Bretagne Résine de Langon ;
  - lot n°7 : 25 089.76€ht - entreprise Guérin
- donne pouvoir au maire pour la signature des marchés et des pièces complémentaires (conventions, etc ...).

**EFFACEMENT DES RESEAUX RUES DU CHEMINET & DE LA CHAPELLE** : Le maire rappelle l'inscription au budget 2010 d'une provision pour les travaux d'effacement des réseaux dans les rues du cheminet et la chapelle . Les travaux d'effacement des réseaux électriques sont subventionnés à hauteur de 71.6 % . Les réseaux téléphoniques et d'éclairage public devront également être remplacés. Le syndicat départemental d'énergie invite la commune à se prononcer sur la poursuite de ce projet avant d'engager l'étude détaillée comprenant l'effacement des réseaux électriques et des réseaux téléphoniques ainsi que la pose de candélabres . En cas de non réalisation du projet cette étude sera facturée à la commune.

Après délibération, le conseil municipal,

- s'engage à réaliser les travaux d'effacement des réseaux dans les rues du cheminet et de la chapelle tranches 1 et 2 ;
- demande au SDE de faire réaliser l'étude détaillée sur ce secteur.

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES BASSINS COTIERS DE LA REGION DE DOL DE BRETAGNE –ADOPTION DES STATUTS & DESIGNATION DU DELEGUE COMMUNAL:**

Le maire rappelle la délibération du 17/11/2010 par laquelle le conseil municipal a adopté le principe de création et le périmètre dudit syndicat et donne lecture du projet des statuts .D'ores et déjà le Préfet invite les communes à désigner leur délégué appelé à siéger au comité syndical .

Après délibération , le conseil municipal,

- réitère son adoption du principe de création et du périmètre de ce syndicat et approuve les statuts du futur syndicat;
- procède à l'élection du délégué communal, conformément au code général des collectivités territoriales (scrutin secret) ;
- élit au 1<sup>er</sup> tour de scrutin , Mr Yves RUELLAN, 7 impasse de la chapelle 35114 ST BENOIT DES ONDES ,en qualité de délégué titulaire de la commune de saint Benoit des ondes au sein du comité dudit syndicat .

**BUDGET DU LOTISSEMENT BOURGAUD GAUTIER** : Ce budget a été ouvert lors du lancement du projet d'aménagement du lotissement d'habitation situé au lieu dit le bourgaud gautier . Ce lotissement a ensuite pris le nom du lotissement des pescheries et un nouveau budget a été créé sous le nom des pescheries .

Cette opération est aujourd'hui achevée aussi Mme la Receveuse Municipale invite le conseil municipal à clore ce budget.

Après délibération le conseil municipal décide de clore le budget du lotissement du bourgaud gautier.

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION – MISE A DISPOSITION ABRIBUS & CONVENTION DE GESTION :**

Compte tenu de l'évolution du service des transports la communauté d'agglomération propose de revoir la convention d'entretien et le Procès-verbal de mise à disposition des aires d'arrêt en date du 8/8/2006 . L'article 2 de la nouvelle convention de gestion du mobilier et des espaces dédiés aux transports collectifs précise de façon exhaustive les interventions de la communauté d'agglomération en matière d'entretien et d'investissement des points d'arrêts . Désormais toute création de nouveau point d'arrêt est à la charge de la communauté. La commune en assure seulement l'entretien (éclairage, désherbage, balayage, vidage des poubelles) .Concernant la mise à jour de l'inventaire seul un arrêt reste à transférer à la communauté d'agglomération ;

Après délibération le conseil municipal ,

- approuve la nouvelle convention relative à la gestion du mobilier et des espaces dédiés aux transports collectifs de St Malo Agglomération ;
- arrête la liste des biens mise à jour en 2010 et comportant un abribus à l'arrêt du Doris pour une valeur de 2 230€ ;
- donne pouvoir au maire pour la signature des pièces nécessaires.

### **RAPPORT D'ACTIVITES 2009 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION :**

Mr Baudry, adjoint, donne lecture du rapport établi par la communauté d'agglomération et détaillant les principales actions menées au cours de l'année 2009.

DIVERS :

**Commission d'Urbanisme** : En réunion du 07/09/2010 le conseil municipal avait désigné les membres chargés de l'étude du PLU à l'occasion de la prescription de la révision du P.OS et sa transformation en PLU. Cette délibération a été remaniée le 17/11/2010 et il importe de former à nouveau cette commission d'urbanisme . Après délibération le conseil municipal nomme : MM. Jacques DANIEL , Gérard BAUDRY, Yves RUELLAN , Christine THUAL, Bernadette AUGEREAU et Brigitte NICOLAS .

**Plan de Prévention des Risques de Submersion Marine – vœu du conseil municipal** : Le maire évoque les différentes communications préfectorales et informations médiatiques concernant les risques de submersion marine sur le littoral de la baie du Mt St Michel et dans marais de Dol . A ce jour il apparaît inquiétant pour l'avenir de la commune de focaliser l'attention du public sur des supposés risques d'inondation alors que les études scientifiques n'ont pas été réalisées. Le conseil municipal s'interroge sur l'avenir du développement de la commune et notamment sur les projets de création d'un lotissement communal d'habitations et de logements sociaux et l'élaboration du P.L.U .Par ailleurs le maintien du camping municipal semble également compromis . Afin d'aider les élus dans la gestion mesurée de ce risque et d'orienter les décisions municipales sur la conduite des projets en cours, le conseil municipal demande à Mr le Préfet d'Ille et vilaine , préfet de la région de Bretagne, de faire diligence pour que la procédure de création du PPRSM ne paralyse pas inutilement le développement des communes du marais de Dol.

**Collège René Cassin** : Remerciements du collège pour l'octroi de la subvention en faveur du voyage scolaire des 5<sup>ème</sup> au mois de janvier .

### **Calendrier :**

\* *Hommage aux anciens combattants d'Afrique du Nord : invitation à la cérémonie du 5/12/2010 à 11h30 ;*

\* *Repas des aînés du CCAS : Le dimanche 12 décembre à 12h00 à la salle polyvalente ;*

\* *Porte ouverte à la Bibliothèque :Le samedi 18 décembre ;*

\* *Concert gratuit de Noël : A l'église le lundi 20/12/2010 à 20h00 – Ouvert à tous ;*

\* *Vœux du maire à la population : le mardi 4 janvier à 18h00 .*

Le maire,